



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 17 décembre 2009

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. GRANDGUILLAUME

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Alain MILLOT	M. Alain LINGER
M. Pierre PRIBETICH	M. Benoît BORDAT	M. Pierre LAMBOROT
M. Jean ESMONIN	M. Joël MEKHANTAR	M. Louis LAURENT
M. Gilbert MENUT	M. Christophe BERTHIER	M. Roland PONSAA
Mme Colette POPARD	M. Philippe DELVALEE	Mme Christine MASSU
M. Rémi DETANG	M. Georges MAGLICA	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Anne DILLENSEGER	M. Michel FORQUET
M. Jean-François DODET	Mme Christine DURNERIN	M. Claude PICARD
M. François DESEILLE	Mme Nelly METGE	M. Gaston FOUCHERES
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Pierre PETITJEAN
M. Patrick CHAUPUIS	Mme Elisabeth BIOT	M. Nicolas BOURNY
M. Michel JULIEN	Mlle Christine MARTIN	M. Jean-Philippe SCHMITT
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Gérard DUPIRE	M. Alain MARCHAND	M. Gilles MATHEY
Mme Catherine HERVIEU	M. Mohammed IZIMER	Mme Françoise EHRE
M. Jean-Claude DOUHAIT	Mme Hélène ROY	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-Paul HESSE	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Murat BAYAM
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Michel BACHELARD
M. Yves BERTELOOT	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Rémi DELATTE
M. Patrick MOREAU	M. Jean-Yves PIAN	M. Philippe BELLEVILLE
M. Dominique GRIMPRET	Mlle Stéphanie MODDE	M. Norbert CHEVIGNY
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Philippe CARBONNEL	Mme Noëlle CABBILLARD.

Membres absents :

M. José ALMEIDA	M. François-André ALLAERT pouvoir à M. Alain MILLOT
M. Jean-François GONDELLIER	M. Didier MARTIN pouvoir à Mme Jacqueline GARRET-RICHARD
M. Lucien BRENOT	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Michel ROTGER	Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à Mme Colette POPARD
Mme Claude DARCIAUX	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER
M. Philippe GUYARD	M. François NOWOTNY pouvoir à Mme Christine MASSU
M. Gilles TRAHARD	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
	M. Patrick BAUDEMONT pouvoir à Mme Geneviève BILLAUT.

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES

**Mise en place d'une solution "NRAZO" sur la commune de Plombières les Dijon -
Fonds de concours au Conseil Général de Côte d'Or**

Par courrier du 10 février dernier, le Conseil général de Côte d'Or a sollicité la participation du Grand Dijon pour la mise en place d'une solution « Nœud de Raccordement Abonnés zone d'Ombre » sur la commune de Plombières-les-Dijon.

En effet, cette commune se caractérise par l'importance des carences de couverture en haut débit : 90% des foyers sont éligibles uniquement à un accès jusqu'à 512 Kb/s, 10% des foyers ne bénéficient d'aucun accès au haut débit par l'ADSL.

Le coût prévisionnel de l'opération est de 190 625 €, décomposés de la manière suivante :

- fourniture par France Télécom des études préalables : 15 000 €
- location des fourreaux (collecte du NRA ZO par fibre optique, IRU de 10 ans) : 65 000 €
- construction du NRA ZO (bâtiment pré-fabriqués, génie civil, VRD) : 50 000 €
- marché de maîtrise d'oeuvre pour le tirage de la fibre optique : 5000 €
- tirage de la fibre optique : 45 000 €
- adduction électrique : 10 000 €
- mission SPS : 625 €

Compte-tenu du caractère exceptionnel du déficit d'accès au haut débit sur la commune de Plombières-les-Dijon, il est proposé que le Grand Dijon attribue au Conseil général de Côte d'Or un fonds de concours à hauteur de 50% du coût de l'opération, soit 95 312 euros.

Vu l'avis de la Commission,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'attribuer** un fonds de concours au Conseil général de Côte d'Or pour la mise en place d'une solution « Nœud de Raccordement Abonnés Zone d'Ombre » sur la commune de Plombières-les-Dijon, à hauteur de 50% du coût de l'opération, soit 95 312 euros.
- **d'autoriser** le Président à signer tout acte nécessaire à la bonne administration de cette affaire.

Pour extrait conforme,
Le Président

Pour le Président

Convocation envoyée le 10 décembre 2009

Publié le 18 DEC. 2009

Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

21 DEC. 2009

